

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PRATIQUE DE LA RÉGULATION

LIEU(X) DE FORMATION

BTP CFA VENDEE
23 rond-point du Coteau – BP 2
85001 LA ROCHE SUR YON CEDEX

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés d'entreprise, chef d'entreprises,
demandeurs d'emploi.

EFFECTIF

MINI : 4 stagiaires
MAXI : 7 stagiaires

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis exigé

DURÉE / DATES

1 jour - 7 heures
Dates : 6 avril 2021
Horaires : 8h30-12h00 – 13h15-16h45

COÛT DE LA FORMATION

350 € / stagiaire nets de taxe

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

Tenue de travail et chaussures de sécurité
obligatoires

INFOS ET INSCRIPTION

Marie BARON
02 51 62 78 72
marie.baron@ccca-btp.fr
www.btpcfa85.com

**BTP CFA PAYS DE LA LOIRE - SITE DE
VENDEE**
23 rond-point du Coteau – BP 2
85001 LA ROCHE SUR YON CEDEX
SIRET : 786 055 293 00066
Déclaration d'activité enregistrée
sous le n°52 44 06 69 044.
*Cet enregistrement ne vaut pas agrément
de l'Etat.*

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Acquérir les compétences nécessaires à la programmation et aux réglages des régulateurs d'installations de chauffage sur appareils de puissance inférieure ou égale à 70 KW, pour des prestations:
 - Câblage
 - Mise en service
 - Réglages, paramétrages
 - Dépannage

CONTENU

Module Régulation :

- Intégrer les systèmes de régulation des installations de génie climatique
- Rappels sur la composition d'une régulation
- Solution de régulation d'une installation de chauffage
- Règlementation en matière de régulation
- Principe de fonctionnement des régulateurs
- Technologie, fonctionnement, emplacement et choix

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Encadrement pédagogique : Philippe DHOMMEE, Formateur qualifié et expérimenté, intervenant sur le CAP/BP/MC TERET et RT Génie Climatique Formateur qualifié et expérimenté.

Moyens matériels : Salle équipée de vidéoprojecteur. Cellule multi-énergies comprenant appareils de régulation sur panneaux pédagogique et sur appareils gaz et fioul. Outillage pour la maintenance préventive et corrective

Moyens pédagogiques : Approche théorique. Mise en situation et exercices pratiques en atelier.
Travaux pratiques : Câblage des régulateurs, paramétrages des régulateurs (loi d'eau, consigne, différentiel...)

SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi pédagogique : Sans objet

Modalités de suivi de l'exécution : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : Evaluation pratique en configuration réelle : réglage, paramétrage, dépannage + QCM portant sur le contenu de la formation

Sanction : Attestation de formation individuelle mentionnant les objectifs pédagogiques